

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté

AVIS N°2013 – 10

Date validation officielle : 20/12/2013	Objet : Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey	Vote : favorable
---	---	----------------------------

Examen par le Groupe de travail “Espaces protégés” du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 28 novembre 2013, a examiné le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey pour la période 2014-2018, proposé par la LPO Franche-Comté, gestionnaire associé à l'AGRNSF, en charge notamment de la réalisation et la mise en œuvre du plan de gestion, représentée par M. Hugues PINSTON, conservateur de la réserve, invité à présenter le plan de gestion à la séance du groupe de travail et entendu les conclusions de Mme Geneviève MAGNON, rapporteur du plan de gestion.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 20 décembre 2013, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de Mme G. MAGNON, rapporteur et animatrice du groupe de travail et les précisions de M. PINSTON.

Considérant que :

- la pelouse du Sabot constitue, par sa grande superficie (200 ha) y compris en dehors de la RNN, la plus grande pelouse de Haute-Saône d'un seul tenant jusqu'à la Côte de Beaune en Bourgogne,
- le niveau de réalisation des 133 actions du précédent plan de gestion (56 % en totalité, 19 % partiellement réalisées et 25 % non réalisées) constitue un bilan des plus satisfaisants,
- le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière exhaustive les habitats et les espèces présents sur le site,
- les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats et, enfin, que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,
- le recentrage sur les 76 actions envisagées dans le nouveau plan répond de manière opérationnelle aux objectifs définis,
- les différentes propositions suggérées lors du groupe de travail du 28 novembre 2013, ont été intégrées par le gestionnaire dans le plan de gestion 2014-2018,

Le CSRPN :

Souligne pour le plan de gestion 2014-2018 :

- la qualité du travail réalisé dans le précédent plan, les avancées en matière de connaissance des espèces et de gestion des milieux naturels thermophiles ,
- l'importance de la documentation historique comme celle concernant les actions envisagées,
- l'intérêt de poursuivre l'ouverture des pelouses au détriment des peuplements de pin,

Demande, durant le plan de gestion 2014-2018 :

- compte tenu de sa richesse culturelle et de son intérêt argumentaire en relation avec les préoccupations de gestion de ce type de milieu, la création d'une bibliothèque virtuelle intégrant l'ensemble du fonds documentaire,
- une amélioration de la présentation et, en particulier, un effort de “concentration/condensation”
- une meilleure connaissance de l'hydrogéologie de la RNN (sous-bassins de la Colombine et du Durgeon) en relation avec la distribution des sols et la fracturation du substrat,
- un approfondissement de la connaissance de la nature géologique du rocher du Sabot, figure ruiniforme et symbole de la réserve,
- d'engager la démarche d'extension de la RNN sur les 40 ha situés en périphérie immédiate, en particulier à l'est,
- de suivre l'évolution des contraintes climatiques, notamment les irrégularités et écarts saisonniers, pour leurs conséquences en matière de gestion des milieux naturels et des espèces, par des mesures précises de mésoclimatologie.

Avis du CSRPN n° 2013 – 10

Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey.

Le Président du CSRPN



M. Jean-Pierre HEROLD